



CONDITIONS GÉNÉRALES

24 avril 2026

Les présentes conditions générales régissent votre participation aux événements MONATIONS: The World Tour (ci-après « MONATIONS ») qui se tiendront en septembre et octobre 2026 à Anaheim (Californie), Orlando (Floride), Mexico (Mexique), Sydney (Australie) et en Europe. En vous inscrivant à MONATIONS 2026, vous acceptez les présentes conditions générales, qui constituent un accord juridique contraignant entre MONAT Global Corp., MONAT Global Mexico (opérant sous le nom de MONATURE, S. de R.L. de C.V.), MONAT Natural Europe Limited, MONAT Global France SAS, MONAT Global Italy S.r.l., MONAT Global Poland sp. z o.o., MONAT Global Spain, S.L., MONAT Global Australia PTY LTD (collectivement « MONAT » ou la « Société »), et le participant inscrit (« vous » ou le « Participant »). Si vous effectuez l'inscription pour le compte d'un tiers, il vous appartient de vous assurer que le Participant a pris connaissance des présentes conditions générales et les accepte. En procédant à l'inscription pour le compte d'un tiers, vous déclarez et garantissez que le Participant a été informé de ces conditions générales et les a acceptées.

En complétant cette inscription à MONATIONS, vous déclarez et garantissez soit (i) être un Partenaire de Marché MONAT en règle avec la Société, et le rester pendant toute la durée de MONATIONS afin de demeurer éligible à y participer, soit (ii) n'avoir jamais été Partenaire de Marché MONAT et n'avoir jamais fait l'objet d'une résiliation d'un contrat de Partenaire de Marché avant votre inscription à MONATIONS. En outre, en vous inscrivant à MONATIONS, vous déclarez et garantissez ne pas être demandeur, membre d'un recours collectif ou partie à une procédure judiciaire, en cours, en instance ou réglée, contre MONAT Global Corp., sa société mère Alcora Corporation, ou l'une de ses sociétés affiliées ou filiales.

REMBOURSEMENTS ET TRANSFERTS

Les billets MONATIONS ne sont pas remboursables.

AUCUN CHANGEMENT DE NOM n'est autorisé. Les participants inscrits qui ne peuvent pas assister à l'événement, pour quelque raison que ce soit, perdront la valeur de leur inscription. MONAT Global Corp. décline toute responsabilité en cas de perte, d'utilisation involontaire ou d'utilisation frauduleuse des codes de prévente. Les codes de prévente ont une valeur équivalente à de l'argent et ne seront ni remplacés ni remboursés en cas de perte ou d'utilisation abusive.

FORCE MAJEURE

MONAT ne pourra en aucun cas être considéré comme défaillant dans l'exécution de ses obligations en raison d'événements indépendants de sa volonté, incluant notamment, sans s'y limiter : hostilités, troubles civils ou émeutes ; grèves ou lock-out ; épidémie, pandémie, norovirus ; accident, incendie, inondation, tremblement de terre, tempête ou explosion ; défaillance des moyens de transport ; défaillance

des installations d'énergie ; toute réglementation, ordonnance ou exigence émanant d'une autorité gouvernementale ; tout cas de force majeure ou fait du prince ; ou toute autre cause, présente ou future, échappant raisonnablement au contrôle des parties et sans faute ni négligence de leur part. MONAT ne sera pas tenu de reprogrammer MONATions ni de fournir une quelconque compensation supplémentaire.

CONSENTEMENT À L'UTILISATION DE L'IMAGE

Je reconnais qu'en entrant dans l'enceinte de MONATions, je consens à être interviewé(e), photographié(e), enregistré(e) audio et/ou filmé(e), ainsi qu'à la diffusion, publication, exposition ou reproduction de ces contenus à des fins d'information, de diffusion en ligne, de réseaux sociaux, de promotion, de diffusion télévisée, de publicité, d'intégration sur des sites internet ou à toute autre fin par MONAT, ses sociétés affiliées et ses représentants. Je renonce à tout droit de réclamer une quelconque rémunération ou redevance en lien avec toute diffusion, qu'elle soit en présentiel, en streaming, en ligne, télévisée ou autre, indépendamment de l'existence d'un droit d'entrée ou d'un sponsoring. Je renonce également à tout droit de contrôle ou d'approbation des photos, vidéos ou enregistrements réalisés par MONAT ou par toute personne ou entité désignée par MONAT.

VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Les réservations et annulations d'hôtel relèvent de la responsabilité du Partenaire de Marché ou de l'Invité et ne sont pas liées à l'annulation de l'inscription. Les politiques d'annulation des compagnies aériennes, hôtels et prestataires associés ne relèvent pas de la responsabilité de MONAT Global Corp., de sa société mère Alcora Corporation ou de ses sociétés affiliées ou filiales.

COMPORTEMENTS INTERDITS

1. Comportement perturbateur. Vous reconnaissez et acceptez que MONAT se réserve le droit de vous exclure de l'événement MONATions si MONAT estime, à sa seule discrétion, que votre participation ou votre comportement perturbe le bon déroulement de l'événement ou l'expérience des autres participants.

2. Pratiques commerciales non éthiques ou non conformes. MONAT se réserve le droit de refuser la participation à toute personne qui adopte, ou est réputée adopter, des pratiques commerciales non éthiques ou non conformes.

En complément des dispositions ci-dessus, MONAT se réserve également le droit d'exclure toute personne de l'inscription ou de la participation aux événements MONATions 2026, à sa seule et entière discrétion.

DÉCHARGE ; INDEMNISATION ; LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ; EXCLUSION DE GARANTIES

Du fait de la participation du Partenaire de Marché et/ou de l'Invité à MONATions, le Partenaire de Marché ou l'Invité (ci-après « Partenaire de Marché » ou « Invité ») s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité MONAT ainsi que ses dirigeants, représentants, agents, employés ou sociétés affiliées (ci-après les « Bénéficiaires de l'indemnisation ») contre toute réclamation, coût, obligation, perte ou action en justice de quelque nature que ce soit, y compris les frais de justice raisonnables, honoraires d'avocats et autres frais de défense, résultant de tout comportement, négligence ou omission en lien avec MONATions. Le Partenaire de Marché et/ou l'Invité reconnaît que MONAT ne peut être tenu responsable des erreurs, omissions ou manquements de toute personne ou entité agissant en son nom.

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales seront interprétées conformément aux lois de l'État de Floride, sans tenir compte des règles de conflit de lois, pour les événements MONATions organisés aux États-Unis. Pour les événements MONATions organisés à Mexico, Sydney et en Europe, les lois de la juridiction dans laquelle l'événement se tient et à laquelle le Participant assiste régiront l'interprétation et l'application des présentes conditions générales.

JURIDICTION

Pour les événements MONATions organisés en Europe, le Partenaire de Marché et/ou l'Invité accepte la compétence non exclusive des tribunaux compétents du pays dans lequel l'événement a lieu, pour tout litige découlant directement ou indirectement des présentes conditions générales.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS

La Société se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment. Toute modification vous sera notifiée par sa publication sur notre site internet. Il vous appartient de consulter régulièrement ces conditions et de prendre connaissance des éventuelles modifications. Les modifications entrent en vigueur dès leur publication sur le site MONAT, et vous serez réputé(e) les avoir acceptées si vous accédez au site après leur mise à jour.